[redacted]

DLP 14-4-93 10 ...

ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

GRANDES CULTURES

Bulletin n° 4 du 7 mars 1993

Colza - Fin du vol de charançon de la tige.
- Méligèthes : réaliser des comptages.
- Dépérissement.

Céréales - Régulateurs de croissance.
- Stratégie orge.

Tournesol - Stratégie désherbage.

Colza

Le temps froid a retardé le développement des colzas. Ils sont toujours au stade tige à 20 cm à boutons écartés.

Note commune SPV-CETIOM sur le dépérissement des colzas

1 - SYMPTOMES

Dans le Nord-Est de la France, on observe, depuis plus d'un mois des dépérissements de pieds de colza le coeur et la partie supérieure du collet pourrissent et sont rapidement recouverts par les fructifications grises du botrytis.

L'attaque débute à l'aisselle d'une feuille et se propage à la tige au niveau du point d'insertion de la feuille.

Les niveaux d'attaques sont très variables d'une situation à une autre, allant de quelques pieds isolés à 80 % de plantes touchées, avec peut-être un effet variétal à préciser par l'enquête en cours. Les contaminations sont sans doute terminées, les pourritures déjà installées pouvant encore évoluer.

Très spectaculaires, ces pourritures ne devraient entraîner de pertes de rendement que dans les situations où les taux d'attaque dépassent 30 à 40 %.

2 - ANALYSES DE LABORATOIRE ET HYPOTHESE

Les premières analyses effectuées par les laboratoires (SRPV NANCY, SRPV ORLEANS ET CETIOM ST-PATHUS) ont mis en évidence l'absence de sclérotinia et la présence systématique de botrytis.

En temps normal, lorsqu'une feuille est très malade, elle meurt et tombe. Il y a cicatrisation du point d'insertion de la feuille sur la tige. Dans le cas présent, cette cicatrisation n'a pas eu lieu.

On suppose que la période de gel de fin décembre a permis au botrytis de s'installer sur des blessures de feuilles et qu'ensuite les fortes amplitudes de températures ont perturbé la physiologie du colza qui n'a pu se défendre contre cette attaque de botrytis.

P 349

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51

SPV

ABONNEMENT ANNUEL 300 F

3 - ACTION CONCERTEE CETIOM - SPV

Afin d'en savoir plus sur les origines du phénomène, le CETIOM a lancé une enquête (nature des sols, pratiques culturales, variétés,...).

Poursuite des analyses :

. Recherche de champignons (SRPV NANCY)

. Recherche de bactéries (GRISP d'ANGERS)

Contacter le SRPV pour diriger vos plantes malades vers l'un de ces laboratoires.

Des essais de fongicides ont été mis en place dont nous attendons les résultats, mais nous pensons que l'efficacité de tels traitements sera très limitée :

. d'une part l'efficacité curative sur B. cinerea est assez limitée ;

. d'autre part, par contact il est difficile d'atteindre le coeur des plantes ;

- enfin, en préventif, les contaminations étant terminées, rien ne justifie un traitement supplémentaire.

Donc, **pas de traitement fongicide pour le moment**.

Régulateurs de croissance sur céréales

BLE :

Dans le cadre des économies possibles sur blé, le choix d'un régulateur doit se faire en fonction du risque de verse lié à la parcelle. Il est conditionné par :

- **La variété** : Camp Rémy, Apollo, Sidéral, Baroudeur... sont les plus sensibles à la verse. Par contre, des variétés comme Thésée, Arminda, Pépital, Soissons, Génial le sont beaucoup moins.

- **La disponibilité en azote**, quelle qu'en soit l'origine (reliquats, fumures organiques ou minérales).

- **La densité de végétation en sortie d'hiver**. Plus la densité est forte, plus le risque est élevé (densité supérieure à 300 pieds/m2). Les fortes populations en sortie d'hiver sont non seulement liées à la densité des semis, mais également à la précocité de ceux-ci (fin septembre, début octobre).

Si le risque apparaît faible, on peut s'abstenir de tout traitement.

Si le risque est plus élevé, on aura le choix entre plusieurs types de produits :

- CCC (chlorure de choline) à réserver aux parcelles les moins exposées, à mettre au stade épi 1 cm, à 2 l/ha.

- C5 (chlorméquat chlorure + chlorure de choline) : épi 1 cm, à 2 l/ha.

- Cycocel CL (chlorméquat chlorure + chlorure de choline + imazaquine) plus souple d'emploi (mi-tallage à 1 noeud), mais plus cher, doit être utilisé à la dose de 2,2 l/ha.

- Moddus (trimérapac-éthyl), produit nouveau, pourra être utilisé du stade épi 1 cm à 2 noeuds, à la dose de 0,5 l/ha.

- Terpal (mépiquat chlorure + éthéphon) sera surtout réservé aux applications tardives (rattrapage), au cas où les autres produits n'auraient pu être utilisés (du stade 1 noeud à apparition dernière feuille) à la dose de 2 l/ha.

Rappelons que ces produits doivent être appliqués par conditions poussantes (températures supérieures à 12-15°C), en dehors de périodes à très forte amplitude thermique.

ORGE :

Ce sont surtout les produits à base d'éthéphon (Etheverse, Cérone) qui ont été utilisés jusqu'à présent (du stade 1 noeud à dernière feuille sortie), à la dose de 1 l/ha.

Moddus est également utilisable à la dose de 0,7 l/ha, du stade épi 1 cm à 2 noeuds.

Rappelons que les produits à base d'éthéphon ne doivent pas être mélangés avec les désherbants ou les fongicides à base de soufre, manèbe ou mancozèbe.

Protection fongicide sur orge

Contrairement au blé, il est difficilement envisageable d'économiser sur les traitements fongicides. Rhynchosporiose et helminthosporiose provoquent très régulièrement des dégâts suffisamment graves pour rentabiliser deux traitements avec des produits performants (triazoles).

Le premier traitement, **impératif**, se situera entre les stades 1 et 2 noeuds, avec un produit contenant une triazole (prochloraze, tébuconazole, bromuconazole, flusilazole, propiconazole, époxiconazole,...) associé à une morpholine ou du pyrazophos.

Le deuxième traitement, souvent nécessaire, sera appliqué au stade apparition des barbes. Selon l'intensité des maladies et la conjoncture climatique, on pourra utiliser des produits moins onéreux en faisant appel à des triazoles seules (nous le préciserons dans les prochains bulletins).

DESHERBAGE DU TOURNESOL

Cette culture est très sensible à la concurrence des mauvaises herbes en début de végétation, particulièrement de la levée jusqu'au stade 5 à 6 paires de feuilles.

Le désherbage de base consiste en un programme de traitement composé d'un herbicide de pré-semis incorporé, suivi d'une spécialité de post-semis pré-levée. Ce programme de désherbage doit être soigneusement choisi en fonction des dicotylédones qui risquent d'apparaître dans la parcelle, aucune possibilité de rattrapage n'existant après la levée du tournesol mis à part le binage. Ce type de programme présente également un large spectre d'efficacité et permet aussi de mieux s'affranchir des périodes de sécheresse survenant après le semis qui peuvent handicaper les herbicides de post-semis pré-levée.

Quatre époques d'application permettent de réaliser ce désherbage.

SUR LABOUR

Technique à réserver aux régions à hivers doux.

Contre graminées et dicotylédones :

• **Giror** (6 à 8 l/ha) ou **Weedazol** (15 l/ha) au moins un mois avant le semis du tournesol.

• **Roundup** (1 à 3 l/ha) + **Genamin** ou **Sting** (3 à 4 l/ha) ou **Ouragan** (3 l) + **Ouras** (1 l) ou **Basta F1** (4 l/ha), au moins 15 jours avant le semis du tournesol.

• **Gramoxone Plus** (3 à 4 l/ha) + **Agral 90** jusqu'au moment du semis.

• **Speeder** (6 l/ha) + **Agral 90** (0,5 l/ha).

Contre les graminées annuelles :

• **Légurame** (4 kg/ha) ou **Kerb Flo** (1,8 l/ha) à employer entre le mois de décembre et le 15 février.

• **Gallant** (1,25 l/ha).

PRE-SEMIS AVEC INCORPORATION

• Incorporation des herbicides à réaliser dans les 6 à 8 cm de profondeur.

• Incorporation de la trifluraline (nombreuses spécialités) dans les 24 heures, du **Prowl** dans les 7 jours.

• **Avadex BW** à 3,5 l/ha est à réserver aux terres infestées de folle-avoines.

POST-SEMIS PRE-LEVEE

• Application des herbicides le plus tôt possible après le semis.

• Pulvérisation impérative du linuron dans les 48 heures qui suivent le semis.

• **Ronstar** peut également s'employer dans le cadre d'un programme de traitement incluant, en pré-semis, la trifluraline à 1.200 g de m.a./ha ou **Duélor** à 2,2 l/ha.

• **Racer ME** doit être appliqué dans les conditions prescrites par la firme pour éviter une éventuelle dérive.

• **Challenge 600** doit s'employer avant tout en pré-levée. Cependant, la firme précise qu'en cas de conditions difficiles au semis, il est possible d'utiliser **Challenge 600** jusqu'à la levée du tournesol (stade cotylédons).

• **Phare** à 10 l/ha doit s'employer en pré-levée.

POST-LEVEE

A cette époque, seuls des anti-graminées spécifiques sont utilisables.

Respecter les conditions d'emploi de **Fervin** et de **Fervinal** pour avoir une efficacité maximale : application le soir, par lumière pas trop intense et par température douce.

Spécialités	Graminées annuelles	Graminées vivaces
Fervin	1 kg/ha + huile	1,5 kg/ha + huile
Fervinal	1,5 l/ha + huile	3 l/ha + huile
Fusilade X2	0,75 l/ha + AGRAL	1,5 l/ha + AGRAL
Gallant	1 l/ha	2 l/ha
Targa D+	0,5 l/ha + huile	1,25 l/ha + huile
Stratos ultra	2 l/ha	4 l/ha
Eloge	0,5 l/ha	1 l/ha

P 350

centre impression / limoges

EFFICACITE ET SELECTIVITE DES PRINCIPAUX PROGRAMMES DE DESHERBAGE DU TOURNESOL ETUDIES PAR LE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Pré-semis incorporé	Post-semis prélevée	SELECTIVITE	Amaranthe réfléchie	Arroche étalée	Chénopode blanc	Linaire bâtarde	Linaire élatine	Liseron des champs	Matricaire chamomille	Mercuriale	Morelle noire	Mouron des champs	Moutarde	Ravenelle	Renouée liseron	Renouée des oiseaux	Renouée persicaire	Stellaire	Véronique de Perse	Ambrosie
	puis linuron 500 g m.a./ha	Médiocre	●	●	●	◐	◐	●	○	○		●	○	○	●	●	○	●	●	○
Tréflan **2,5 l/ha**	ou **Challenge 600** 3,5 l/ha	Bonne	●		●		◐		●	◐	○	●	◐		○	●	●		●	○
	ou **Racer ME** 2 l/ha	Bonne	●	●	●	●	●	●	●	◐	◐	●	●	●	○	●	◐	●	●	○
	ou **Phare** 10 l/ha	Bonne			●	●				●		●			●		●	●	●	○
Prowl 4 l/ha	puis **Racer ME** 2 l/ha	Bonne	●	●	●	●		●	●	◐	●	●	●		●	●		●	●	○
Prowl 3 l/ha	puis **Challenge 600** 3,5 l/ha	Bonne		◐	●	◐	◐		●	○	○	●	●	●	●	●		●	◐	○
Duélor 2,2 l/ha	puis **Racer ME** 2 l/ha	Bonne	●	●	●	●	●	○	●	◐	●	●	●	●	●	●		●	●	○
	Duélor 2,2 l/ha + **Racer ME** 2 l/ha	Bonne	●		●		●		●	◐	◐	●	●		○	◐	◐		●	○
Duélor 2,2 l/ha	puis **Challenge 600** 3,5 l/ha	Bonne	●	●	●	○	◐		●	○	◐	●		●	◐	◐		●	◐	○
	Racer ME 3 l/ha	Bonne	●	◐	●	●	●	◐	●	●	●	●	●	●	◐	●	○	●	●	○
	Challenge 600 4,5 l/ha	Bonne	◐	◐	●	◐	◐	○	●	○	○	●	◐		◐	○	◐	●	●	○
	Légurame 3 kg/ha + **Ronstar** 3 l/ha	Bonne			●	●		●	◐	●		●	◐	◐	◐	●	●	○	●	○
	Phare 10 l/ha	Bonne	●		●	●				◐		●					●	●	●	○

EFFICACITE : ● : Sensible ◐ : Moyen ou irrégulier ○ : Résistant (case vide) : Manque d'information

SELECTIVITE : Bonne (gris foncé) Médiocre (gris clair)

Liste arrêtée au 1er-01-1993

SPV